



## RETRAITE STRATEGIQUE POUR L'EXAMEN DES ACTIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PNUD AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEDD)

*Hôtel Villa Blanca, 1 & 2 juillet 2016, Assinie*

### RAPPORT FINAL

---

#### **Introduction**

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté en décembre 2015, le nouveau Plan National de Développement-PND 2016-2020. Le PND vise entre autres l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et la préservation de l'environnement. L'accent étant mis sur la gestion participative, transparente et efficace du secteur de l'environnement, la restauration des différents écosystèmes et la gestion durable des ressources naturelles, et la réduction des risques de catastrophe.

Durant cette année 2015, le pays s'est également doté dans le cadre de la lutte contre le changement climatique d'une stratégie de développement « bas carbone » ciblant les secteurs de l'énergie, la foresterie, l'agriculture et les déchets où des efforts doivent être faits pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, sauvegarder l'environnement et préserver l'équilibre de la biodiversité. Une feuille de route a été élaborée en 2016 par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat.

Le développement durable et la résilience face au changement climatique font partie des domaines de coopération prioritaires du PNUD pour la période 2017-2020. Le prochain programme de coopération du gouvernement avec le PNUD vise la promotion du développement durable, une gouvernance améliorée et inclusive, le renforcement des capacités des populations à s'adapter et à se relever suite aux catastrophes, à les prévenir et à en mitiger les conséquences. Alignées sur les priorités nationales, les interventions d'appui devront se baser sur les acquis et les enseignements tirés de la coopération passée.

Le MINEDD et le PNUD ont conjointement organisé à Assinie, le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2016, dans le cadre du comité technique de pilotage du Sous-programme environnement, une retraite stratégique pour examiner les actions de l'accompagnement du PNUD au MINEDD.

L'objectif principal de la retraite était de faire le bilan de la collaboration et d'échanger sur les actions stratégiques de l'accompagnement du PNUD en matière d'environnement et de développement durable. De façon spécifique, il s'agissait de : i) faire le bilan de la mise en œuvre du Sous-programme environnement et des projets environnementaux; ii) présenter les priorités du MINEDD et du programme de coopération 2017-2020 du PNUD ; et iii) présenter les actions stratégiques en ce qui concerne l'appui du PNUD au MINEDD.

Ont pris part à cette retraite, des représentants et experts du MINEDD et du PNUD. Trois phases ont caractérisé le déroulement de cette retraite. Il s'agit de : la cérémonie d'ouverture, les travaux et la cérémonie de clôture.

### **Séance d'ouverture**

Monsieur Luc Grégoire, Directeur pays du PNUD, a procédé à l'ouverture de la retraite. Dans son intervention, il a souligné l'importance de cette retraite qui se déroule au moment où le gouvernement à travers le MINEDD mène des réflexions stratégiques sur les approches innovantes et partenariales pour conduire des changements notables en matière de préservation de l'environnement et de mise en œuvre des exigences du développement durable. Il a insisté sur les acquis et les leçons apprises de la collaboration MINEDD-PNUD. Il a clos son propos en assurant le Directeur Général de l'Environnement, de la disponibilité du PNUD à faire le plaidoyer auprès des autres partenaires au développement en vue de promouvoir les niches de mobilisation de ressources.

Dans son intervention, le Prof. Georges KOUADIO, Directeur Général de l'Environnement, a exprimé sa satisfaction pour les progrès, avec l'appui du PNUD, dans la réalisation des travaux en matière d'environnement et de développement durable. Il a insisté sur la nécessité pour le pays de faire face au changement climatique à travers une transition vers des modes de production durable. Il a terminé son intervention en mettant en exergue les trois domaines prioritaires pour le MINEDD, à savoir l'adoption de modes de production agricole respectueuse de la forêt, la promotion des énergies renouvelables et la valorisation des déchets dans une dynamique de promotion de l'économie circulaire.

### **Travaux**

Les sessions se sont déroulées sous forme de plénières animées de présentations introductives suivies de discussions. L'essentiel des travaux (présentations et échanges) est résumé dans le tableau ci-dessous.

**JOURNEE 1**

**Session 1 : Bilan et priorités programmatiques**

Thèmes	Informations recueillies	Présentateur	Recommandations
<b>Bilan du Sous-programme environnement et des projets environnementaux</b>	Ce bilan a permis de mettre en exergue les principaux résultats obtenus en termes de formulation de politiques, de développement d'outils qui ont contribué au renforcement des capacités nationales. Entre autres résultats, il y a la publication internationale sur les bonnes pratiques du développement durable et la stratégie nationale de développement bas carbone de la Côte d'Ivoire. L'accent a été aussi mis sur la performance dans l'exécution des programmes et projets avec un taux d'exécution moyen de plus de 70%. En outre, de nouveaux chantiers ont été ouverts en lien avec l'opérationnalisation de ladite stratégie de développement bas carbone et la lutte contre le changement climatique.	<b>Brou Bernard,</b> Coordonnateur National projet GEF	RAS
<b>Présentation du programme de coopération gouvernement – PNUD (CPD 2017-2020)</b>	Le nouveau cadre programmatique de coopération entre le PNUD et le Gouvernement de Côte d'Ivoire (CPD) est aligné sur les priorités nationales du PND 2016-2020. Dans sa déclinaison relative au développement inclusif durable, il prend en compte le développement durable avec un accent notamment sur les modes de productions durables (technologies propres, agriculture -foresterie, énergies renouvelables, valorisation des déchets), la réduction des risques de catastrophe et la gouvernance environnementale. Les financements pour la mise en œuvre de ce CPD seront mobilisés principalement auprès des fonds environnementaux, du privé, des PTF et du public.	<b>Ezoua Joseph,</b> Spécialiste du Programme/Réduction pauvreté	RAS
<b>Activités de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) 2016-2020</b>	Les catastrophes naturelles sont une réalité en Côte d'Ivoire et les pertes y relatives sont importantes. Pour aider le Gouvernement faire face aux catastrophes, une évaluation des capacités nationales a été réalisée dans le cadre du Programme CADRI des Nations Unies. Elle a permis d'élaborer un plan d'action de gestion des risques et des catastrophes naturelles. La plate-forme	<b>Kaman paul,</b> Assistant du Point Focal National RRC	Formuler une note conceptuelle de projet intégrant la gouvernance institutionnelle et le

	<p>nationale RRC, dont le secrétariat n'est pas véritablement fonctionnel, a joué un rôle de coordination des parties prenantes nationales dans ce processus. Les appuis du PNUD au MINEDD, dans le cadre de la RRC, devraient surtout concernées, la gouvernance institutionnelle et le développement de système d'alerte précoce.</p> <p>L'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer la gouvernance institutionnelle en matière de RRC. Des initiatives comme le Système d'information environnementale et la surveillance spatiale des terres (REDD+) ont donné des résultats qui peuvent être mis à profit pour la réalisation d'un système d'alerte précoce.</p>		<p>renforcement des capacités techniques et la capitalisation des initiatives en cours en termes de système d'information et d'alerte précoce.</p>
--	---	--	--

**Session 2 : Programmation 2017-2020 : Gouvernance environnementale, modes de production durable**

Thèmes	Informations recueillies	Présentateur	Recommandations
<p><b>Découplage de l'Agriculture et de la Déforestation</b></p>	<p>L'agriculture est l'un des moteurs de la déforestation en Côte d'Ivoire et contribue aux émissions de gaz à effet de serre. Pour inverser les tendances à la déforestation, il importe de transformer nos modes de production afin de les rendre plus durables. Il s'agit donc de pratiquer une agriculture qui préserve la forêt, renforce la résilience des populations et réduit les émissions de gaz à effet de serre. L'approche de l'agriculture zéro déforestation vise donc cela.</p> <p>L'accent a été mis sur <i>hanges</i> la nécessité de former des agriculteurs nouveaux pour amorcer cette transition vers les modes de production agricole durable. En outre, le rôle de la recherche et des structures de vulgarisation agricole est central pour une agriculture zéro déforestation.</p>	<p><b>Jean Paul Aka</b></p> <p>Assistant au coordonnateur du programme REDD+</p>	<p>RAS</p>
<p><b>Développement local et promotion des énergies renouvelables</b></p>	<p>Les initiatives en matière d'énergies renouvelables sont nombreuses en Côte d'Ivoire. Le Ministère du Pétrole et de l'Energie a d'ailleurs réalisé des études sur pour étayer certaines de ces initiatives. Les sources d'énergies renouvelables concernent surtout le solaire, la biomasse et l'hydrolienne. Des partenaires privés existent pour conduire quelques initiatives pilotes au niveau communautaire dans une approche de développement local. Le cadre</p>	<p><b>Kouadio Kouamé Bernadin,</b></p> <p>Consultant national sur les énergies renouvelables</p>	<p>1- Finaliser la formulation du programme sur les énergies renouvelables et développement local ;</p> <p>2- Formuler un projet en matière d'énergies</p>

	<p>règlementaire du secteur de l'énergie mérite d'être amélioré pour favoriser la promotion des énergies renouvelables. <i>Echanges</i></p> <p>Les dispositions doivent être prises pour réunir les études relatives à ces initiatives nationales en matière d'énergies renouvelables afin de disposer des « evidences » pour le projet à formuler.</p>		renouvelables à soumettre à la BAD ou au FEM.
<p><b>Développement des capacités technologiques et valorisation des déchets</b></p>	<p>La valorisation des déchets solides peut contribuer à impulser une dynamique de développement local des collectivités territoriales en orientant les populations vers des modes de production basés sur l'écoconception en vue de promouvoir une économie plus durable. Beaucoup d'initiatives en matière de valorisation de déchets ont eu cours mais n'ont pas toujours donné les résultats escomptés du fait qu'elles n'ont pas souvent utilisé une approche chaîne de valeur. En outre, le cadre réglementaire en matière de déchets est à renforcer afin que le secteur des déchets puisse pleinement jouer son rôle dans sa contribution au développement local.</p> <p>Il n'y a pas eu beaucoup d'études sur les aspects coûts/efficacité et coût/bénéfice de certaines initiatives de valorisation des déchets. Ce programme sur les déchets serait une occasion pour avoir des données sur ces aspects.</p>	<p><b>Ouattara Lanzeny</b></p> <p>Consultant national sur la valorisation des déchets</p>	<p>Finaliser le programme d'appui à la valorisation des déchets.</p> <p>(Ce programme pourra s'inscrire dans la dynamique de collaboration entre le Ministère de l'Assainissement et la Salubrité et le MINEDD).</p>
<p><b>Gouvernance environnementale et partenariat avec le secteur privé</b></p>	<p>La mise en place d'une plateforme interactive et collaborative qui participe du renforcement de la gouvernance environnementale est importante pour soutenir les recherches sur l'économie verte africaine, organiser un répertoire de ses acteurs, favoriser leurs rencontres et leur mise en Réseau en vue du partage d'expériences en matière de développement durable. La mise en place de cette plateforme et sa maintenance nécessitent un appui technique et financier.</p> <p>Les acteurs de cette plateforme devront avoir un minimum de connaissance sur le web pour partager leurs expériences.</p>	<p><b>Cédric Lombardo</b></p> <p>Consultant national sur la mobilisation du privé et la plateforme interactive</p>	RAS

## JOURNEE 2

### Session 3 : Les Initiatives de mobilisation de la finance climatique

Thèmes	Informations recueillies	Présentateur	Recommandations
<p><b>Orientations stratégiques et feuille de route post COP 21 du MINEDD</b></p>	<p>Les priorités nationales ont été clairement définies à travers la stratégie de développement bas carbone. Elles s'articulent actuellement autour de trois éléments principaux qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La promotion des énergies renouvelables ;</li> <li>• Le découplage agriculture déforestation ;</li> <li>• Valorisation des déchets.</li> </ul> <p>Un accent est aussi mis sur le renforcement de la gouvernance environnementale.</p> <p>Le thème de la COP22, qui est : « Atténuation aux effets du changement climatique et l'innovation en matière d'adaptation ».</p>	<p><b>Prof. Georges Kouadio</b>, Directeur Général de l'Environnement</p>	<p>Il a été convenu que le DGE prenne part à une rencontre avec les bailleurs de fonds, qui se tiendra le 12 juillet 2016, au PNUD. Le MINEDD se verra accorder un temps de parole pour présenter ses priorités et notamment sa feuille de route post CoP21 au PTF.</p>
<p><b>Processus de soumission au Fonds vert pour le climat</b></p>	<p>Le processus de soumission au fonds vert pour le climat comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La soumission d'une note conceptuelle (facultative mais recommandée)</li> <li>• La préparation du document de projet avec toutes les études de préfaisabilité, de faisabilité et d'analyse financière. Il n'y a pas de « grant de préparation de projet » ;</li> <li>• La soumission se fait trois mois avant la tenue de la rencontre du Board du Fonds vert climat.</li> </ul> <p>Le PNUD a l'expertise et l'expérience pour accompagner la MINEDD dans la mobilisation du fonds vert pour le climat.</p>	<p><b>Brou Yao Bernard</b> Coordonnateur National projet GEF</p>	<p>RAS</p>

<p align="center"><b>Proposition de projet Agriculture –Zéro Déforestation, Fonds vert pour le climat</b></p>	<p>La note conceptuelle sur l’agriculture zéro déforestation vise découpler la production agricole de certaines cultures de rente comme le café-cacao, l’hévéa, le palmier à huile... et la déforestation. Cette proposition aborde l’essentiel des facteurs de la déforestation afin d’inverser les tendances à la destruction des forêts et émissions de gaz à effet de serre. Ladite proposition capitalise les résultats des travaux du projet REDD+. Il y a un certain nombre d’études en cours au titre de la REDD+ dont les résultats devraient consolider le futur document de projet sur l’agriculture zéro déforestation. Le financement sollicité auprès du fonds vert pour le climat est de 50 millions USD.</p> <p>La soumission de la note conceptuelle au fonds vert devrait se faire en juillet et la formulation du document de projet débiterait avec le recrutement de Les consultants international et national.</p>	<p align="center"><b>Jean Paul Aka</b></p> <p align="center">Assistant au coordonnateur du programme REDD+</p>	<p>- Faire traduire la note conceptuelle en anglais et la soumettre au Fonds vert pour le climat ;</p> <p>- Entamer la formulation du document de projet pour sa soumission en décembre 2016 dans la perspective du Board de Mars 2017</p>
<p><b>Mobilisation de ressources : NAMA, NAP et FEM</b></p>	<p>Le processus de formulation du Plan d’Adaptation est en cours. Une feuille de route a été élaboré l’année dernière à cet effet. Des ressources ont été mobilisées auprès de la BAD pour appuyer la formulation du Plan National d’Adaptation et de projet à soumettre au fonds vert pour le climat. L’appui du PNUD est sollicité pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le renforcement des capacités nationales en matière d’Adaptation ;</li> <li>• Le financement d’études relatives au plan d’adaptation ;</li> <li>• La mise ne place de groupes thématiques ;</li> <li>• Le partage d’expériences en matière d’adaptation.</li> </ul> <p>l’accent a été mis sur la nécessité pour le MINEDD de faire un arbitrage de sorte que la proposition mature (agriculture zéro déforestation) de projet à soumettre au Fonds vert fasse l’objet de toutes les attentions pour mobiliser le financement fonds vert. Ensuite, il s’agira de soumettre les autres propositions également au fonds vert et à d’autres guichets.</p>	<p align="center"><b>Douglas Anaman</b></p> <p align="center">Point focal Adaptation au changement climatique</p>	<p align="center">RAS</p>

### **1. III- Séance de clôture**

Monsieur Luc Grégoire, Directeur Pays du PNUD s'est félicité de la qualité de la collaboration et coopération entre le PNUD et le MINEDD. Cette coopération étant fondée sur une confiance réciproque entre les deux parties. Il a réaffirmé toute la disponibilité du PNUD à apporter son appui au MINEDD dans la lutte contre les changements climatiques et la promotion du développement durable, et surtout la mobilisation de ressources.

Prof. KOUADIO Georges, Directeur Général de l'Environnement, a remercié le PNUD pour ce cadre d'échange et son appui continu apporté au MINEDD. Il a félicité les consultants et autres participants pour leur disponibilité et leur contribution aux échanges fructueux. Il a souligné que le MINEDD avait de hautes attentes des travaux des consultants en charge de l'élaboration du programme sur le développement local et la promotion des énergies renouvelables et la valorisation des déchets.

Fait à Abidjan, le 5 juillet 2016

**Les Rapporteurs**